



Assemblée générale

Distr. limitée
14 février 2022
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-neuvième session
Vienne, 7-18 février 2022

Projet de rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

1. Conformément au paragraphe 11 de la résolution [76/76](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa 955^e séance, le 7 février 2022, a convoqué de nouveau son groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, sous la présidence de Sam A. Harbison (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

2. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux dans le cadre du plan de travail pluriannuel étendu ([A/AC.105/1240](#), par. 246 et annexe II, par. 5) et a rappelé les objectifs suivants de son plan de travail pluriannuel ([A/AC.105/1138](#), annexe II, par. 8 et 9) :

Objectif 1. Promouvoir et faciliter l'application du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, en veillant à :

a) Donner l'occasion aux États membres et aux organisations internationales intergouvernementales qui envisagent d'utiliser ou qui utilisent des sources d'énergie nucléaire dans l'espace de résumer et de présenter leurs plans, les progrès accomplis et les difficultés rencontrées ou attendues dans la mise en œuvre du Cadre de sûreté ;

b) Donner l'occasion aux États membres et aux organisations internationales intergouvernementales ayant une expérience dans le domaine des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace de faire des présentations sur les difficultés recensées au titre du paragraphe a) ci-dessus, ainsi que sur les mesures prises en cours de mission pour appliquer les orientations contenues dans le Cadre de sûreté.

Objectif 2. Mener au sein du Groupe de travail des discussions sur les avancées en matière de connaissances et de pratiques et les possibilités qu'elles offrent d'améliorer le contenu technique et le champ d'application des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace au moyen de présentations faites par des États membres et des organisations internationales intergouvernementales répondant à l'un au moins des critères suivants :

a) Expérience pratique de l'application des Principes ;

b) Connaissances des avancées de la science et de la technologie concernant les sources d'énergie nucléaire dans l'espace ;



- c) Connaissance des normes et pratiques internationalement acceptées en matière de radioprotection et de sûreté nucléaire.
3. Le Groupe de travail était saisi des documents suivants :
- a) Projet de rapport sur l'application du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace et recommandations en vue d'apporter d'éventuelles améliorations au contenu technique et à la portée des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, présentés par le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace ([A/AC.105/C.1/L.391](#)) ;
- b) Document de travail intitulé « Réflexions sur des mesures complémentaires pour renforcer la sûreté des applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace », présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Agence spatiale européenne ([A/AC.105/C.1/L.395](#)).
4. Le Groupe de travail s'est réuni à la fois en séances informelles et formelles pendant la cinquante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique pour examiner les documents dont il était saisi, comme indiqué au paragraphe 3 ci-dessus, et a rappelé qu'en 2021 il avait tenu trois réunions intersessions en ligne pour atteindre les objectifs du plan de travail de cette année-là et qu'il avait pu progresser dans l'élaboration d'un projet de rapport au Sous-Comité sur les résultats des travaux qu'il avait menés au titre du plan de travail actuel, tout en envisageant la possibilité de prolonger le plan de travail.
5. Compte tenu des délibérations qu'il avait tenues en 2021, ainsi qu'aux réunions formelles et informelles tenues pendant la présente session, le Groupe de travail est convenu qu'il lui fallait mener des discussions et des travaux supplémentaires pour achever son rapport final au Sous-Comité et pour examiner les possibilités de recueillir des informations sur les progrès des connaissances, les pratiques et les plans concernant les futures applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Il a donc recommandé que le plan de travail pluriannuel actuel soit prolongé jusqu'en 2023, comme suit :
- 2023 : Finaliser le rapport à présenter au Sous-Comité sur les résultats du plan de travail pluriannuel et explorer les possibilités de recueillir des informations sur les progrès des connaissances, des pratiques et des plans pour les futures applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
6. Le Groupe de travail est convenu que, si le plan de travail devait être prolongé, plusieurs réunions intersessions seraient nécessaires. À cet égard, il a demandé au Secrétariat de faciliter la programmation, la préparation et la tenue de ces réunions. Il a par ailleurs estimé qu'il serait hautement souhaitable de tenir une réunion en marge de la soixante-cinquième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui devrait se tenir du 1^{er} au 10 juin 2022.
7. Le Groupe de travail est également convenu qu'il faudrait que le Secrétariat actualise, sous la direction de son président, le contenu du site Web du Bureau des affaires spatiales consacré aux travaux du Groupe (www.unoosa.org/oosa/en/COPUOS/stsc/wgnps/index.html).
8. À sa 4^e séance, le 16 février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.